



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25111788

Déposé / Reçu

28 AOÛT 2025

au greffe du **1^{er} Greffe de l'Entreprise**

francophonie des juges

N° d'entreprise : **0764 487 385**

Nom

(en entier) : **COLIS PRIVE BELGIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **1000 Bruxelles, Avenue des Arts, 56**

Objet de l'acte : Extrait du procès verbal des décisions de l'actionnaire unique

Renouvellement du mandat du commissaire

L'actionnaire unique approuve le renouvellement du mandat du commissaire, Baker Tilly Audit, Comptabilité, Conseil SRL (B00405), située à Rue de la Clef 39, 4633 Melen, représentée par Monsieur Christophe HABETS, administrateur et réviseur d'entreprises (A01932), pour un nouveau terme de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2026. Le montant des émoluments est fixé à 14.000 htva pour les trois exercices se clôturant les 31/12/2024, 2025 et 2026. Ce montant est indexable, et hors frais (notamment la cotisation IRE : variable de 1,30% des honoraires et cotisation fixe de 40 €).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).